

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 31/32

23^e année • mercredi 29 juillet 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

XPO LOGISTICS: LUTTE PAYANTE!



ERIC ROSET

Victoire pour les grévistes de XPO Logistics soutenus par Unia. Après un bras de fer de près de trois semaines avec la direction, les employés de la multinationale américaine ont obtenu un plan social tenant compte de leur âge, de leur taux d'occupation et de leurs années de service. Seule une partie des emplois a toutefois pu être sauvée. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Attaque contre les chômeurs âgés

Sonya Mermoud

Menace contre la rente-pont destinée aux chômeurs âgés. Des membres de l'UDC ont lancé, le 8 juillet dernier, un référendum en vue de torpiller la nouvelle loi adoptée début juin par le Parlement. Rappelons que cette dernière prévoit l'introduction d'une prestation transitoire pour les personnes sans emploi de 60 ans et plus en fin de droits. Son but? Eviter qu'elles ne se retrouvent à l'aide sociale. Et leur garantir, au terme d'une existence de labeur, la possibilité de poursuivre une vie digne. Une initiative pour le moins pertinente sachant la difficulté que rencontrent les seniors pour retrouver une place de travail. Mission sou-

vent impossible avec des employeurs préférant, à ces candidats en fin de carrière, des postulants jeunes, coûtant moins cher. Des employés plus malléables. Peut-être plus rapides aussi quand bien même l'expérience acquise par les travailleurs âgés joue en leur faveur. Si la rente-pont ne résout évidemment pas la question des discriminations à l'embauche en raison de l'âge, elle a au moins le mérite d'en atténuer les conséquences. Un point d'autant plus important dans le contexte actuel: les effets de la crise sanitaire se sont d'ores et déjà traduits par nombre de licenciements économiques. Selon l'Office fédéral de la statistique, pour le mois de juin, par rapport à la même période en 2019, le taux de chômage des 50-64 ans a augmenté de 41,2%. Quoi qu'il en soit, ce filet social, déjà revu à la baisse, est aujourd'hui contré par des représentants du parti agrarien. Pour ces derniers, il constitue une incitation aux licenciements. Argument bancal. Comme si les patrons avaient, jusqu'à ce jour, manifesté des états d'âme et s'étaient gardés de remercier leurs plus fidèles et anciens collaborateurs. Bien au contraire. Lors de restructurations, ce sont souvent ceux-ci qui doivent quitter le navire les premiers. L'empathie et la reconnaissance n'ont jamais pesé dans la balance des coûts, contrairement aux volontés d'économiser et de maximaliser les profits. L'exemple du canton de Vaud tord aussi le cou au raisonnement des opposants: en vigueur depuis 2010 dans cet Etat, la rente-pont n'a pas en-

traîné une augmentation des chômeurs âgés, leur nombre a même diminué.

Les membres de l'UDC engagés dans la bataille dénoncent encore un «achat des voix» alors que la population sera appelée à voter sur l'initiative de limitation de l'immigration du parti, le 27 septembre prochain. Certes, la décision d'introduire une rente-pont propre à rassurer les travailleurs âgés face à la concurrence de la main-d'œuvre européenne est liée à cet objet. Mais elle n'en demeure pas moins indispensable. Et ne suffira évidemment pas à influencer sur le choix des électeurs. Le risque d'exclusion définitive du marché du travail de chômeurs âgés sans ressources, après plus de 40 ans d'engagement professionnel, s'avère en revanche bien réel, libre circulation des personnes ou non. Une problématique bien connue des partenaires sociaux qui ont participé à l'élaboration de la nouvelle loi avec le Conseil fédéral.

Dans le contexte de récession, la démarche du comité référendaire constitue une attaque frontale contre les chômeurs âgés. Les détracteurs de cette prestation la remettent aussi en cause en raison de son prix, estimé à 150 millions de francs par an pour 3400 bénéficiaires. Une critique qui sonne particulièrement faux. Le parti auquel ils appartiennent accepte en effet sans sourcilier que son ancien chef de file et conseiller fédéral, le milliardaire Christoph Blocher, reçoive 2,7 millions de francs de rente rétroactive. Sans commentaire. ■

PROFIL



Ernesto Ricou, gardien de trésors émouvants.

PAGE 2

LOI COVID-19

Les syndicats précisent leurs demandes.

PAGE 3

RACISME

Des actes plus que des paroles.

PAGE 5

GENÈVE

La droite dure s'oppose au fonds pour les précaires.

PAGE 9

Sonya Mermoud

Impossible de dissocier l'existence d'Ernesto Ricou de celle du Musée de l'immigration de Lausanne. Fondateur et conservateur de cet espace grand comme un mouchoir de poche, sans chauffage ni sanitaire, l'homme de bientôt 72 ans le considère comme une seconde maison ou presque. La rencontre se déroule dans ce lieu singulier, comprenant un étage sous les toits relié par un escalier brinquebalant. Au total donc, deux petites pièces remplies de livres, photos, affiches, vieilles valises recelant des souvenirs pluriels, journaux, terres de différents pays... parlant de migration et d'interculturalité. Evoquant en filigrane espoirs, incertitudes, souffrances mais aussi joies et ren-

«Je suis moi aussi un immigré. Le Portugal est ma terre natale, la Suisse vient en addition»

contres. Un microcosme familial à Ernesto Ricou, enseignant d'arts visuels à la retraite, qui a rassemblé dans ce local de trente mètres carrés - trente mètres carrés d'humanité, précisera-t-il - des centaines de trésors émouvants offerts par des migrants. L'hétéroclite collection devra toutefois trouver un nouvel abri, le bâtiment étant voué à la démolition. Pas de quoi décourager son initiateur qui s'est battu avec succès au Tribunal des baux pour obtenir un sur-sis d'un an avant cette issue. Et cherche désormais un endroit propre à accueillir ces témoins muets de l'exil. «Ce musée, c'est l'histoire de ma vie», justifie le conservateur, un large sourire sous sa moustache fournie, ravi de disposer d'un peu de temps avant de devoir déménager.

LA SUISSE, PAR ADDITION

L'aventure du musée a démarré il y a bientôt 17 ans à la suite d'une discussion entre Ernesto Ricou et ses élèves. «Il y avait beaucoup de mixité dans les classes. J'ai proposé aux jeunes de réfléchir à leurs origines et de valoriser leur double culture. L'idée d'un musée a alors germé. Parti de rien, j'ai commencé par apporter ma propre valise», raconte le binational helvético-portugais, descendant de réfugiés huguenots français, aux racines encore brésiliennes et italiennes. Un homme à la trajectoire riche. Il entame sa formation à Porto, sa ville natale, avant de gagner la Suisse en 1975 où il fréquente les Beaux-Arts à Lausanne puis à Genève, décrochant, dans la ville du bout du lac, un diplôme en gravure et techniques d'impression. «Je suis moi aussi un immigré. Le Portugal est ma terre natale, la Suisse vient en addition.» Le Lusitanien débute son par-



Ernesto Ricou, au Musée de l'immigration qu'il a créé. Un lieu chaleureux, à l'image du conservateur, qui défend des valeurs d'entraide et de partage.

GARDIEN DE TRÉSORS ÉMOUVANTS

Père du Musée de l'immigration à Lausanne, Ernesto Ricou a voué une large partie de son existence aux thématiques de la migration et de l'interculturalité. Question d'humanité

cours professionnel à la fondation Eben-Hézer accompagnant des personnes avec un handicap. «L'université de ma vie. Des résidents à la résignation lumineuse», commente l'ancien aide infirmier chargé dans un deuxième temps de l'animation

du centre de loisirs de l'institution. Ernesto Ricou repartira ensuite au Portugal. Il étoffe alors ses connaissances en muséologie et expérimentation sociale, travaille dans le domaine de la conservation et la restauration du patrimoine avant de s'installer définitive-

ment dans la capitale vaudoise où il décrochera encore un brevet d'enseignement et continuera à se perfectionner. «J'ai tout mené de front, mes études, ma famille», note Ernesto Ricou, marié deux fois et père de six enfants.

LARMES UNIVERSELLES

Le septuagénaire précise aussi avoir été inspiré dans sa démarche interculturelle et solidaire par deux personnalités: Mère Teresa et Charles Ferdinand Ramuz, «ses guides spirituels». Il admire chez la religieuse son engagement inconditionnel auprès des pauvres, son courage, et partage sa foi. L'écrivain suisse l'a, de son côté, séduit par son œuvre et en particulier son roman *La Beauté sur la terre*. Un ouvrage qui raconte la vie d'une jeune immigrée cubaine dans nos frontières. «Une réflexion sur la tolérance. Les larmes de tous les peuples sont transparentes. Le sang coulant dans les veines de tous les humains, d'une seule et même couleur rouge», s'enflamme le conservateur au verbe fleuri, insistant encore sur la mission du musée: «Il vise à sauvegarder la mémoire de migrants et à améliorer le dialogue intercommunautaire.» Sans oublier un rôle pédagogique, l'espace accueillant régulièrement des étudiants. Mais aussi des visiteurs prestigieux, affirme Ernesto Ricou et de se remémorer la venue de délégués de l'ONU et de politiciens, fier de l'audience de ce lieu «minuscule mais à la tâche immense». «L'exil est une souffrance, une maladie contre laquelle il n'y a pas de remèdes. En quittant sa terre natale, on se confronte à une jungle. Tout est à apprendre. Et la nostalgie s'installe», poursuit le conservateur qui ne voit d'apaisement que dans l'entraide et l'amour. Des mots qui reviendront souvent dans la bouche de ce catholique, bénévole dans différents groupes - soutien à des malades, des personnes âgées, des toxicomanes, etc. - et puisant son énergie dans ses croyances.

ARME SECRÈTE

«Je prie non-stop. Mon rosaire est mon arme secrète», souligne-t-il, tirant un chapelet de sa poche. Et alors qu'il estime que le racisme ne prendra jamais fin, «il fait partie de notre ADN. Il n'a ni couleur ni passeport et présente de multiples visages. Discriminations entre hommes et femmes, entre riches et pauvres... Beaucoup d'entre nous avons été racistes.» Bien que de nature optimiste, Ernesto Ricou, très attaché à sa famille, source de bonheur, confie encore une certaine peur de l'avenir. Dans l'ombre du Covid-19 et de la crise environnementale. «On assiste à d'importantes transformations. La nature va crier. Exprimer son dégoût. Notre Terre est vivante. Nous la maltraitons. Ceux qui ne ressentent pas de craintes sont inconscients.» Et Ernesto Ricou de s'inquiéter d'un effondrement général. Avant d'inviter chacun à «monter aux barricades pour améliorer le monde». «Si la planète doit être sauvée, elle le sera... par des femmes», conclut ce personnage haut en couleur qui, au cours de l'entretien, leur rendra aussi souvent hommage... ■

Musée de l'immigration, avenue de Tivoli 14, Lausanne. Visite sur rendez-vous: 021 218 98 15; 078 944 04 43.

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



La place de parc
rembobinait
l'évolution:
roues, jambes, racines.

LA LOI COVID-19 DOIT OFFRIR PLUS DE SÉCURITÉ

Pour les syndicats, il faut que la loi remplaçant les ordonnances du Conseil fédéral mette l'accent sur la protection de la santé, la garantie du revenu et le partenariat social

Jérôme Béguin

Une Loi Covid-19 sera soumise aux Chambres fédérales durant la session d'automne. Le Conseil fédéral entend ainsi donner une base légale aux mesures qu'il a prises pour surmonter la crise du coronavirus. Les différentes ordonnances édictées depuis le 13 mars deviendront en effet caduques six mois après leur entrée en vigueur. Avec la nouvelle loi, le gouvernement aura les coudées franches jusqu'en 2022 non seulement en matière de politique sanitaire, mais aussi dans les domaines économiques et sociaux, de soutien à la culture et aux médias ou encore en ce qui concerne l'asile et les étrangers, il pourra reconduire ou adapter les dispositions qui seront encore nécessaires.

Le projet de loi a été mis en consultation du 19 juin au 10 juillet, l'Union syndicale suisse (USS) y a participé en émettant toute une série de propositions intéressantes. La fédération des syndicats veut en particulier profiter de la Loi Covid-19 pour mettre en œuvre des mesures de protection de la santé sur les lieux de travail, améliorer les contrôles, éviter les baisses de revenu et soutenir le pouvoir d'achat.

PLANS DE PROTECTION PARTOUT

Ce qui est frappant dans la Loi Covid-19, c'est l'absence de mesures spécifiques sur les lieux de travail. Cela est «contraire aux devoirs de protection que l'Etat doit assumer précisément dans le monde du travail, où la mise en danger des travailleurs par une contamination sur le lieu de travail est particulièrement élevée», écrit l'USS dans sa réponse à la consultation. Pour pallier cette absence, prévenir une deuxième vague et protéger les personnes vulnérables, les syndicats proposent l'ajout d'un article spécifique afin que les prescriptions dans les entreprises et lors de manifestations fassent l'objet de règles claires. Jusqu'à présent, les plans de protection n'ont été mis en œuvre que dans certaines branches et entreprises, sur une base largement volontaire. Afin de protéger les salariés, clients et participants de manifestations, l'USS propose un cadre plus contraignant. Toutes les entreprises, institutions et organisateurs de manifestations seraient tenus de mettre en œuvre un plan de protection fixé par l'Office fédéral de la santé publique et la mise en œuvre contrôlée par des spécialistes. Les syndicats demandent aussi le renforcement des contrôles en permettant les inspections dans toutes les entreprises et sans avertissement pré-



Les propositions de la fédération syndicale portent sur des mesures de protection de la santé sur les lieux de travail, d'amélioration des contrôles et de soutien au pouvoir d'achat entamé par la crise sanitaire.

alable, ainsi qu'en fermant les sociétés ou les chantiers qui n'auraient pas effectué dans les meilleurs délais une mise en conformité. Pour les entreprises, parties d'entreprises ou chantiers dont le respect des prescriptions ne serait objectivement pas possible, l'indemnité pour la réduction de l'horaire de travail (RHT) devrait être accordée.

RHT PAYÉE À 100%

L'USS souhaite que cette indemnité de chômage partiel soit compensée à hauteur de 100% et pas seulement 80% comme aujourd'hui et soit étendue à d'autres types de contrats, en particulier le travail sur appel et le travail payé à l'heure. Les syndicats suggèrent que l'allocation perte de gain soit accordée dès le premier jour de maladie ou de quarantaine à tous les salariés et qu'elle soit aussi versée pour la

garde d'enfants et la prise en charge de proches adultes.

Les syndicats estiment également que la possibilité de rester assuré auprès de son institution de prévoyance professionnelle en cas de perte d'emploi après 58 ans, déjà approuvée par le Parlement, soit appliquée dès à présent sans attendre 2021. Il serait en effet regrettable que des travailleurs perdent leur droit à une rente à quelques mois près.

«La crise a particulièrement touché des travailleurs sans passeport suisse et se trouvant dans des rapports de travail précaires, ces personnes doivent aussi être protégées contre les conséquences négatives de la pandémie», écrit encore l'USS, qui réclame la régularisation sans tarder des sans-papiers.

Pour soutenir le pouvoir d'achat et la conjoncture entamés par la crise, l'USS avance par ailleurs l'idée d'une réduction ponctuelle des primes maladie.

Ces dernières années, les assureurs maladie ont trop encaissé, ils ont accumulé plus de 9 milliards de francs de réserve, soit près de 5 milliards de plus que le minimum légal. Une liquidation de ces réserves permettrait une réduction de prime de l'ordre de plusieurs centaines de francs par personne.

Parmi toutes les demandes et propositions des syndicats, remarquons pour finir que l'USS juge «impératif» que la loi établisse des structures tripartites et que les organisations faitières syndicales et patronales, dont l'engagement a été «crucial dans la gestion de la crise», «soient entendues avant que des mesures ne soient ordonnées».

Le Conseil fédéral adoptera son message sur la loi à l'intention des Chambres le 12 août prochain. ■

Garantir des procédures d'asile équitables

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés a pris part à la procédure de consultation sur la Loi Covid-19. Requêtes prioritaires

Sonya Mermoud

Consultée sur le projet de Loi fédérale Covid-19, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) a listé différents points jugés essentiels afin d'assurer la poursuite de procédures équitables et correctes. De manière générale, il s'agit pour l'ONG de veiller à ce que la qualité de ces dernières ne pâtisse pas des mesures sanitaires adoptées dans le cadre de la pandémie. Plus précisément, les dérogations prévues en matière d'hébergement et de procédure d'asile ne sont pas ancrées dans la loi. L'OSAR critique un manque de transparence. «Nous demandons que la Loi Covid-19 précise dans quels domaines les autorités peuvent prendre des mesures qui s'écartent de la loi sur l'asile actuelle. Cela peut être par exemple dans l'usage temporaire des bâtiments militaires pour protéger les requérants. L'application des prescriptions de l'Office fédéral de la santé publique doit pouvoir être garantie dans toutes les structures d'accueil», indique Eliane Engeler, porte-parole de l'OSAR. La fédération des œuvres d'entraide estime par ailleurs impératif que les auditions des exilés soient conduites en présence d'un représentant juridique. «On ne parle pas

d'une option. Leur participation doit être rendue possible. La vidéoconférence n'est pas idéale parce qu'elle permet difficilement de reconnaître des signes liés, par exemple, à d'éventuels traumatismes.» L'OSAR réclame en outre la suspension des procédures lorsque celles-ci impliquent des examens médicaux approfondis qui ne peuvent être menés faute de disponibilité de professionnels de la santé.

RESPECTER LE PRINCIPE DE NON-REFOULEMENT

«La Loi Covid-19 prévoit la suspension au besoin de délais dans les affaires civiles et administratives mais pas dans le domaine de l'asile. Nous avons critiqué cet état de fait et demandé une disposition analogue. Les délais de recours, de départ, d'extinction de l'asile et des admissions provisoires des requérants devraient aussi bénéficier d'un régime d'exception si nécessaire.» L'ONG s'est aussi inquiétée de la durée des séjours dans les centres fédéraux qui ne devrait pas excéder les 140 jours. Des périodes qui ont été largement dépassées ce printemps. L'OSAR demande que cette situation ne se reproduise pas, que des structures alternatives soient si jamais prévues. «Les centres fédéraux ne sont pas

aménagés pour des hébergements de longue durée. Les requérants n'y ont quasi pas de vie privée et sont souvent isolés du reste du monde. Il n'y a pas de facilités en matière d'intégration comme des cours de langue. Il faut éviter dans le futur de répéter ce scénario et inviter les cantons à s'organiser en conséquence», commente encore la collaboratrice de l'OSAR. Enfin, concernant les restrictions d'entrée en Suisse, l'organisation estime que les requérants doivent faire l'objet d'une disposition dérogatoire. «L'accès à la procédure d'asile à la frontière doit être garanti même en période de pandémie afin de respecter le principe de non-refoulement prévu par le droit international. Ce dernier interdit le renvoi de personnes dans des pays où leur vie ou leur liberté est menacée, où elles risquent d'être torturées, de subir des traitements dégradants, inhumains. Pour être à même de juger de leur situation, il faut connaître leur dossier. Un point d'autant plus impératif qu'il peut s'agir de requérants particulièrement vulnérables, malades ou traumatisés qui, en l'absence de l'ouverture d'une procédure, ne seront peut-être pas identifiés comme tels.» ■

PARENTS, DEMANDEZ VOTRE ALLOCATION CORONA

Une allocation perte de gain indemnise celles et ceux qui ont été obligés de cesser leur travail pour garder des enfants

Jérôme Béguin

Oyez, oyez, braves parents! N'hésitez pas à demander votre allocation perte de gain pour garde d'enfants de moins de 12 ans, si, en raison du virus, vous avez été obligés de réduire votre activité et avez subi une perte de revenu. A la demande des syndicats, le Conseil fédéral a introduit cette assurance pour indemniser les parents qui, depuis le 16 mars dernier, n'ont pu travailler, les écoles, crèches, cantines et accueils parascolaires étant fermés et les grands-parents confinés. Comme c'est le cas pour les allocations perte de gain, l'indemnité est versée à partir de la quatrième journée d'absence totale ou partielle. Elle couvre 80% du salaire brut perdu, mais au maximum 196 francs par jour (soit 5880 francs pour un mois de 30 jours), et n'est versée qu'à un seul des parents. En cas de revenu irrégulier, le calcul est basé sur la moyenne des trois derniers mois. Les personnes travaillant à la maison ou exerçant une activité indépendante peuvent également bénéficier de l'allocation. Dès le 11 mai, les écoles et les crèches ont commencé à rouvrir leurs portes, raison pour laquelle le droit à l'allocation prend fin durant les heures scolaires à partir de cette période, sauf si cette ouverture était limitée et les solutions de garde en dehors des horaires d'enseignement indisponibles. Les grands-parents, s'ils ont l'âge de la retraite, se situent dans le groupe à risque et ne peuvent être pris en considération comme solution jusqu'au 5 juin, date à laquelle le Conseil fédéral a levé les restrictions pour les personnes vulnérables. L'allocation peut être aussi versée durant les vacances scolaires si les gardes prévues sont tombées à l'eau, par exemple si on n'a pas pu inscrire son gamin au centre aéré ou si le camp de scouts a été annulé en raison du virus. L'allocation peut être sollicitée rétroactivement, mais attention, plus aucune demande ne pourra être déposée après le 16 septembre. A la mi-juin, environ 6400 demandes d'allocations de salariés et 2000 d'indépendants avaient été déposées, ce qui n'est pas beaucoup sachant que bon nombre de mamans ont été amenées à prendre des congés sans solde pour s'occuper de leurs gosses. Il y a certes cette habitude typiquement suisse de ne pas oser faire valoir ses droits, mais la démarche peut apparaître aussi compliquée. Le plus simple est encore de se rendre sur le site ahv-iv.ch où l'on trouvera toutes les informations nécessaires, des vidéos explicatives et le formulaire à remplir et à remettre à sa Caisse cantonale de compensation. On peut aussi s'adresser à un secrétaire syndical ou passer dans une permanence du syndicat pour obtenir un coup de main. ■

Besoin de faire le point et de définir vos objectifs ?



Le bilan de compétences peut vous aider !

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole).

Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement.

Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

Une séance d'information est proposée avant le cours (participation indispensable).

Mardi, 25 août 2020 à 18h30

Secrétariat Unia, Rue des Moulins 19, 2800 Delémont

Informations et inscription:

transjurane@unia.ch, T 0848 421 600
Cláudia Catellani, T 079 101 33 29
Michele De Bonis, T 079 297 38 80

Attention : nombre de places limitées.



UNIA

Terre d'imagination.



Chaque enfant dans le monde a le droit d'être un enfant, tout simplement.



WWW.EVENEMENT.CH

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale? **ABONNEZ-VOUS**

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* - place de la Riponne 4 - 1005 Lausanne
forum@evenement.ch - Tél. 021 321 14 60

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, David Prêtre,
Jean-Claude Renwald, Daniel Süri

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 58 164 exemplaires

Écris des cartes postales

contre l'initiative de résiliation!

L'initiative de résiliation de l'UDC attaque nos droits.

Aide à ce qu'un maximum de personnes votent NON le 27 septembre en écrivant des cartes postales à tes connaissances.



Commande gratuitement tes cartes dès maintenant:

www.resiliation-non.ch/cartes-postales

UNIA

DES ACTES PLUS QUE DES PAROLES

Unia manifeste son soutien aux mouvements antiracistes

Jiyana Tassin

Unia a récemment émis une nouvelle position de lutte contre le racisme et la xénophobie pour dénoncer les différentes formes de discriminations. Une démarche en phase avec son engagement de longue date dans le domaine.



Pas toujours simple de décrocher un job pour les personnes de couleur. Le syndicat œuvre contre toute forme de discrimination raciale, notamment sur le marché de l'embauche.

Fondées sur l'origine, la nationalité ou encore l'apparence, ces inégalités sont aujourd'hui encore omniprésentes, estime le syndicat. A travers une vidéo relatant plusieurs expériences personnelles sur le sujet, il revendique des actions concrètes. Marie Saulnier Bloch, secrétaire spécialisée migration à Unia: «En Suisse, le racisme s'exprime la plupart du temps de manière indirecte, mais il n'en reste pas moins brutal. Notre objectif vise avant tout à apporter notre voix et notre soutien aux différentes luttes antiracistes tel le mouvement *Black Lives Matter*.»

JUSTICE SOCIALE ET SOLIDARITÉ

L'initiative syndicale comprend différentes revendications. Elle réclame entre autres la mise en place d'actes concrets de prévention et de combat contre la discrimination raciale notamment sur le marché de l'embauche. Elle exige aussi l'égalité des droits pour tous ou encore un renforcement de l'information et de la sensibilisation des autorités. Appelant à une justice sociale et plus de solidarité, la collaboratrice d'Unia explique qu'il faut arrêter de se taire et précise que le problème concerne tout le monde. En effet, argumente encore Unia, même les individus nés et ayant grandi en Suisse subissent discriminations, préjugés, xénophobie et racisme au quotidien. Un climat d'insécurité se crée également à cause des exigences toujours plus élevées en matière de droit des étrangers, d'asile et de naturalisation. «Avec le racisme, on parle d'un problème d'un côté très spécifique et de l'autre qui touche une problématique globale au niveau de la justice sociale», souligne la syndicaliste.

PLURALITÉ DES LUTTES

«En tant que syndicat, Unia a le pouvoir d'intervenir, par exemple en conseillant avec succès ses membres lors de procédures engagées en raison



Unia joint sa voix aux luttes antiracistes comme celles menées par les *Black Lives Matter* qui ont manifesté à Lausanne en juin dernier.

d'actes racistes. Il a également le devoir de visibiliser ces questions et toutes formes de discriminations», explique encore Marie Saulnier Bloch. Une brochure conçue par la Jeunesse Unia permet également aux personnes touchées d'apprendre comment dénoncer et combattre efficacement le racisme dans le monde du travail et les institutions de formation. On y trouve notamment une liste de définitions relatives au racisme, des sites internet pour dénoncer et parler ou encore des organisations à qui s'adresser*. Quant à la loi, elle compte trois articles susceptibles d'entraîner des sanctions contre les discriminations raciales. Un dispositif légal insuffisant d'après Unia qui précé-

nise, par exemple, d'étendre le champ d'application de l'article 261bis du Code pénal et qui rappelle l'importance de la protection apportée par les conventions collectives de travail. Pour la secrétaire spécialisée migration, il est essentiel de comprendre la nécessaire convergence des combats féministes, antiracistes ou encore écologistes afin de favoriser l'émergence de la justice sociale: «Ces luttes sont liées. Tout comme notre action qui est plurielle. Il faut nous montrer solidaires les uns envers les autres.» ■

*unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/racisme

POING LEVÉ

OUI, ÇA DÉCONNE COMPLÈTEMENT

Par Jérôme Béguin

Un «gouvernement de la honte», c'est ce que dénoncent en France depuis trois semaines les militantes féministes après la nomination de Gérald Darmanin au poste de ministre de l'Intérieur et d'Eric Dupond-Moretti à celui de garde des Sceaux. Le premier est visé par une plainte pour viol en cours d'instruction, après qu'une dénonciation d'une autre femme pour abus de faiblesse a été classée sans suite. Même si le ministre n'est pour l'heure pas inculpé, sa désignation à la place Beauvau ne peut qu'interpeller puisqu'il revient à la police d'enregistrer les agressions sexuelles. En 2019, 52 000 plaintes pour ce motif ont été déposées dans l'Hexagone. C'est plus que les années précédentes, semble-t-il, grâce à l'effet «Balance ton porc», mais cela reste certainement bien en-deçà de la réalité. Lui-même accusé, le premier flic de France n'est pas en capacité d'encourager les dénonciations. Quant aux suites judiciaires, les chiffres de 2018 montrent que, sur 34 000 personnes accusées de violences sexuelles, à peine 5800 ont finalement été condamnées.

Des «follasses qui racontent des conneries», c'est en ces termes que le nouveau ministre de la Justice a justement dénoncé le mouvement «Me Too» par le passé. Dupond-Moretti avait aussi évoqué un «maccarthysme» dont serait victime le chanteur et meurtrier Bertrand Cantat ou s'était encore élevé contre l'instauration du délit d'outrage sexiste: «Que l'Etat inflige une infraction pour avoir sifflé, on déconne complètement...» Pour compléter ce tableau gouvernemental, fraîchement désignée, la nouvelle ministre à l'Égalité, Elisabeth Moreno, a vanté l'idée d'une «grande complémentarité» entre les sexes. En 2018, alors qu'elle dirigeait HP Afrique, elle avait avoué avoir eu droit dans sa carrière à des blagues sexistes, mais n'en n'avoir pas souffert. «Je ne veux pas que les hommes se sentent gênés, déclarait-elle, les blagues à la machine à café sont très importantes...»

On sait pourtant que les blagues renforcent les préjugés, alors qu'il est nécessaire de lutter contre les préjugés sur le viol et contre la culture du viol, dans les écoles, la police et la justice, auprès des médecins et de l'ensemble de la société. Prenons le cas de ce Français accusé de viol par une douzaine de femmes et poursuivi par la justice étasunienne pour avoir abusé à plusieurs reprises d'une fille de 13 ans qu'il avait soulevée et droguée, il est non seulement laissé en liberté, mais il arrive encore à tourner des films et on va jusqu'à lui décerner la plus grande distinction cinématographique (Polanski). Reste que si Macron, son nouveau gouvernement et la France prêtent le flanc aux critiques, les violences sexistes et sexuelles ne connaissent pas de frontières. Selon une récente enquête de Gfs.bern commandée par Amnesty International, 22% des Suissesses ont déjà subi dans leur vie des actes sexuels non consentis et 12% un rapport sexuel contre leur gré. Mais en 2018, moins de 1300 infractions liées à la violation de l'intégrité sexuelle ont été consignées par la police helvétique. ■

Favoriser l'égalité des chances

Le PS genevois a déposé un projet de loi visant l'introduction de CV anonymes pour le personnel de l'Etat

Jiyana Tassin

Le sexe, la nationalité ou encore le genre. Plusieurs études démontrent que les discriminations dans le domaine de l'embauche sont nombreuses. Les Suisses portant un nom étranger devraient envoyer 30% de candidatures en plus que leurs homologues, révèle une récente étude menée à l'Université de Neuchâtel. Révoltées par cette situation, Jennifer Conti et Xhevrie Osmani, deux députées socialistes au Grand Conseil genevois, ont rédigé il y a quelques mois, un projet de loi visant à mettre en place le principe du CV anonyme pour les premiers tours du processus de recrutement dans la fonction publique. Auparavant, Jennifer Conti avait déjà tenté d'attirer l'attention des autorités sur la problématique. Sans succès. «J'avais été sidérée par les conclusions de l'enquête universitaire. J'avais alors envoyé une question urgente à l'Etat en leur demandant s'il était possible de mettre en place des CV anonymes dans le canton de Genève. On m'a répondu, sans me fournir de chiffres, que l'égalité de traitement des candidatures, quelle

que soit la nationalité des intéressés, était déjà garantie et qu'il n'était donc pas envisagé de mettre en place un dispositif de recrutement anonyme», explique-t-elle. Considérant que nous sommes arrivés à un tournant, la députée souligne qu'il faut aujourd'hui que les choses évoluent. Et elle ne semble pas être la seule. Ensemble à gauche, le PDC et même l'UDC ont cosigné le projet. «Ce projet de loi est pragmatique. Quand on fait des recrutements, trop de facteurs extérieurs aux compétences interfèrent et influencent les décisions. Le sujet touche tout le monde.» La démarche du PS genevois s'appuie encore sur d'autres études en la matière.

INÉGALITÉS DE TRAITEMENT

L'Observatoire des discriminations de la Sorbonne démontre que la postulation par une femme à un poste considéré comme typiquement masculin aurait 22% de chances en moins d'être retenue pour un entretien d'embauche. Jugées moins ambitieuses, plus maternelles et sujettes à l'autocensure, les femmes se voient, en outre, attribuer des travaux moins prestigieux et moins

rentables que les hommes. Les stéréotypes négatifs liés à l'âge sont, eux aussi, nombreux: santé fragile, force physique moindre ou encore faible résistance au stress. Cet impact des mécanismes psychologiques sur le processus de sélection des candidats a été prouvé par un groupe de scientifiques des Universités de Berne, Lausanne et Brandeis (Massachusetts, Etats-Unis). Selon cette même source, les postulants qui posséderaient une apparence plus jeune recevraient de meilleures appréciations que les plus âgés. Dans ce contexte, la question de l'introduction de CV anonymes s'est posée avec encore davantage d'acuité pour le PS. Certains Etats ont déjà franchi le pas comme la plupart des pays anglophones et des pays européens. En Suisse, à Zurich, l'Office de l'exécution judiciaire et de la réintégration du canton utilise depuis 2017 un processus de test en ligne pour effectuer la présélection anonyme des candidatures. Le projet de loi du PS genevois sera discuté à la rentrée, avec, d'après Jennifer Conti, de fortes chances d'être adopté. ■

LES ARCHIVES CONTESTATAIRES ENTROUVRENT LEURS CARTONS

L'association propose en août deux après-midi de découverte avec, comme fil conducteur, la contestation des développements techniques et structurels

Jérôme Béguin

Photos Olivier Vogelsang

Cet été à Genève, les amateurs d'histoire sociale auraient tort de manquer l'après-midi de découverte autour des résistances aux développements techniques et structurels que proposent les Archives contestataires. Créée en 2007 à l'initiative de l'historien Charles Magnin, qui s'était «agité» dans les mouvements étudiants autour de 1968, et de la militante «historique» du MLF genevois Rina Nis-

sim, cette association, dont le but est de collecter et d'archiver les documents de mouvements sociaux de la seconde partie du XX^e siècle, entrouvre ses cartons et dévoile à cette occasion quelques-uns de ses trésors. Deux sessions se sont déjà tenues au mois de juillet et il reste deux dates, les 8 et 29 août, pour se rendre à Carouge dans les locaux de l'ancienne usine Lucifer-Parker. Animé par l'historien Frédéric Deshusses, auteur de *Grèves et contestations ouvrières en Suisse 1969-1979* (Editions d'En Bas, 2014) et employé



Les participants se sont divisés en groupes de travail avec pour mission d'analyser des documents, souvent originaux, avant de les exposer à l'ensemble de l'assistance.

des Archives contestataires, l'activité proposée ressemble à un séminaire universitaire, la convivialité en plus. Il y a d'ailleurs beaucoup de jeunes parmi la vingtaine de personnes présentes dispersées entre quatre tables. Chaque groupe de travail a pour mission d'analyser des documents, souvent originaux, avant de les exposer à

l'ensemble de l'assistance. Il y a là des brochures, des études, des notes, des journaux et une vieille cassette audio. «La lutte contre les conséquences néfastes de l'évolution technique nécessite le maximum d'unité de la part des travailleurs. Celle-ci ne peut s'obtenir que par la dénonciation de l'adversaire patronal et bourgeois comme préalable à toute étude et proposition», lit-on dans des notes manuscrites de Charly Barone, datant de 1974, en vue de la rédaction d'un bilan du Groupe de base de l'imprimerie. Décédé en 2011, ce typographe était aussi membre du Centre de liaison politique, un mouvement qui rassembla jusqu'à cent militants inspirés par le maoïsme. L'atelier des Archives contestataires intéressera autant les «vieux», qui ont connu ces années-là, leurs acteurs, et qui veulent s'y replonger, que les jeunes qui pourront découvrir cette période pas si éloignée. Pour Frédéric Deshusses, les documents présentés «résonnent particulièrement dans la période actuelle», même si la jeune génération est par-

fois surprise par le vocabulaire marqué de l'époque. «L'automatisation au service de la rentabilité et du profit amène une déqualification, un travail parcellisé, une soumission à la machine», dénonce, en 1973, une brochure d'étudiants de l'Institut d'études sociales. Les enjeux restent bien actuels. A la fin de la séance, autour d'un verre, les participants pourront encore consulter journaux et les tracts de la commission du personnel de Lucifer, ce fabricant d'électrovalves qui connut une grève en 1976, et déambuler entre les murs de l'usine malheureusement promise à une destruction prochaine. ■

«Contester la course accélérée vers l'avenir», les samedis 8 et 29 août de 16h à 17h30 à l'ancienne usine Lucifer-Parker (Carouge), participation gratuite, mais inscription impérative à infos@archivescontestataires.ch



Brochures, études, notes, journaux, vieille cassette audio... ont illustré une histoire sociale demeurant d'actualité.



Mémoire de cœur et d'acier

Dans son livre, l'infatigable syndicaliste belge Silvio Marra retrace ses combats les plus marquants

Fabrice Bertrand

Silvio Marra vient de Calabre. Il est né en 1946, dans une famille de paysans. Ce mécanicien de formation arrive en Belgique, au début des années 1970. Il travaillera de 1972 à 1997 aux Forges de Clabecq, une usine sidérurgique qui regroupe 5000 employés à son arrivée, 6000 deux ans plus tard. Il adhère alors au syndicat FGTB d'obédience socialiste, bien que lui-même se situe plus à gauche. En 1979, ce militant est élu délégué syndical et

membre du comité sécurité et hygiène. Dès lors, son engagement devient extrêmement conséquent, s'impliquant d'une façon exemplaire. Un de ses buts essentiels: la prévention des accidents. Il sensibilise ainsi aux risques en soulignant, par exemple, le besoin d'investissements dans le matériel, afin de le rendre plus sûr. Le bruit, la toxicité des produits sont notamment ses chevaux de bataille. Il réussit à imposer la prise en compte des enjeux sanitaires concernant, entre autres, les achats en vue du travail à l'usine. Masques, gants,

filtres, bouchons pour les oreilles, lunettes de sécurité: autant d'avancées en termes de protection du personnel. Lorsque des collègues sont accidentés, malades, âgés ou handicapés, Silvio Marra tente de les reclasser, pour leur éviter la mise au rebut. Il recense aussi les taux de fréquence et la gravité des accidents au sein des entités de l'usine. Le travail paie: le nombre de morts diminue.

ENSEMBLE DANS LE SYNDICALISME

L'engagement présenté est ancré dans les luttes sociales qui marquent alors la Belgique, en particulier le combat contre la xénophobie. Comme l'énonce une affiche de l'usine: «Le racisme, ce poison qui divise la classe ouvrière.» Silvio Marra veille ainsi à ce que les étrangers puissent accéder aux postes de contremaîtres, en favorisant, à son niveau, les critères d'ancienneté, plutôt que ceux de la langue ou du diplôme. Lors de l'élection des représentants syndicaux, il participe au fait que des candidats de toutes origines se présentent sur les listes. Surtout, il revendique et met en pratique un syndicalisme dont les fondements reposent sur la participation active de tous. En tant que délégué, il estime ne pas pouvoir faire à la place mais avec la base. Par conséquent, il est sans cesse sur le terrain, écoutant, dialoguant, mobilisant, mais aussi ébauchant des horizons pour la mobilisation, guidant les discussions. Son

instinct de syndicaliste est toujours aux aguets, avec un style direct, percutant. Toutefois, il sait également adopter des positions de retrait, si les choix stratégiques l'imposent.

LA MOBILISATION CONTINUE

Les derniers chapitres sont consacrés à la lutte pour la survie des Forges de Clabecq. Un certain nombre d'épisodes rocambolesques apparaissent, et un combat fort, intense. Une solution de recapitalisation aurait pu être trouvée en 1996, permettant de faire tourner l'usine entièrement jusqu'au début des années 2000. La proposition venait de la Région wallonne. Elle a été bloquée par la Commission européenne estimant cette aide étatique «illégal», provoquant un dépôt de bilan. Silvio et ses collègues continuent le combat, cherchant à élargir les soutiens en faveur des travailleurs. Dans cette optique de convergence des luttes, ils organisent une grande marche pour l'emploi et contre les exclusions. Résultat: un immense succès regroupant des dizaines de milliers de personnes. Puis le conflit s'enlise. En 1998, l'activité industrielle redémarre. Mais de nombreux militants syndicaux ne sont pas engagés lors de la reprise... L'épilogue pour Silvio Marra et douze autres travailleurs se résume à la tenue d'un procès. 43 chefs d'accusation sont retenus contre eux (violence, rébellion...). En réponse, 450 artistes, des

étudiants, toute une partie de la société civile se mobilisent. Après trois ans et demi de procédures, une soixantaine d'audiences, le 22 mai 2002, les prévenus sont tous acquittés. La foule aux abords du Palais de justice de Bruxelles éclate de joie.

UNE LUTTE HISTORIQUE

Cet ouvrage aborde aussi le thème des rapports entre les appareils syndicaux et leur base, relations parfois sous tension. Ainsi, la délégation des travailleurs de l'usine s'est trouvée isolée à certains moments. Le narrateur évoque également le traitement fait par les médias des différentes actions syndicales. En effet, il a souhaité gagner la bataille de l'opinion. Ce livre nous plonge dès lors au cœur d'une mémoire. Il faut écouter Silvio Marra nous raconter son histoire. Ce récit, c'est aussi celui de l'abandon partiel d'une richesse industrielle en Europe: la sidérurgie. La chute finale concerne une usine, et donc des travailleurs, des familles, une région. Mais le combat des travailleurs des Forges restera comme l'un des moments marquants du syndicalisme européen. Un passé plein d'actualité. ■

Françoise Thirionet et Silvio Marra, *Moi, Silvio de Clabecq, militant ouvrier*, Agone, 2020, 160 p.



Tubize, 5 février 1996. Manifestation pour le maintien des Forges.

UN NAVIRE HUMANITAIRE, L'OCEAN VIKING, IMMOBILISÉ POUR DES «RAISONS TECHNIQUES»

L'Ocean Viking, un navire humanitaire de SOS Méditerranée, a été placé en détention par les autorités italiennes, pour une durée indéterminée

Jiyana Tassin

L'Ocean Viking contraint de rester à quai à Porto Empedocle, en Sicile: depuis le 22 juillet, les gardes-côtes italiens ont interdit au bateau humanitaire de SOS Méditerranée de reprendre la mer. Principal motif invoqué: «Le navire a transporté plus de personnes que le nombre autorisé par le certificat de sécurité pour navire de charge.» Les 25 et 30 juin, ce dernier avait mené quatre sauvetages dans les régions italiennes et maltaises. Avec 180 survivants à son bord, l'Ocean Viking s'était vu refuser l'attribution d'un lieu sûr pour le débarquement. Après huit jours d'attente, «la détresse psychologique insupportable» de certains rescapés avait forcé l'équipage à déclarer l'état d'urgence. Une première pour l'organisation qui n'avait, jusque-là, jamais été confrontée à un tel cas, explique Elliot Guy, responsable de la communication chez SOS Méditerranée suisse. Trois jours plus tard, le bateau a reçu l'ordre de débarquer les migrants à Porto Empedocle. Un abordage qui a précédé une quarantaine de quatorze jours, pour l'équipage, à bord de l'Ocean Viking, au large de la Sicile. Les autorités italiennes ont

ensuite désinfecté le navire avant de procéder à un contrôle qui a mené à l'immobilisation administrative du bateau. D'après l'organisation, il s'agirait d'une flagrante manipulation visant à entraver la mission vitale des navires humanitaires. «Il y a une tendance claire à exercer de manière excessive et abusive un harcèlement administratif continu envers les ONG, dont le seul but est d'empêcher leurs activités de sauvetage qui comblent le vide laissé par les Etats européens en la matière. Mais stopper l'ambulance n'empêchera pas la blessure de saigner», a déclaré dans un communiqué Caroline Abu Sa'Da, directrice générale de SOS Méditerranée.

DES RESCAPÉS CONSIDÉRÉS COMME PASSAGERS

Évalué à risque «standard», l'Ocean Viking devrait normalement être soumis à des contrôles périodiques tous les dix à douze mois, suivant un accord signé par 26 Etats européens et le Canada. Or, cette dernière inspection correspondrait à la quatrième de l'année. «Nous ne comprenons pas pourquoi des remarques mettant en cause la sécurité du navire sont faites maintenant, alors que rien de tel n'a été notifié à ce



Depuis le début de sa mission, SOS Méditerranée a porté secours à quelque 31 800 réfugiés en détresse.

sujet au cours de quatre inspections, dont deux récentes, effectuées par les mêmes gardes-côtes italiens, et qu'il n'y a eu aucun changement dans les règlements de sécurité sur ce qui est aujourd'hui mis en cause», s'est indignée l'ONG. Etat de fait d'autant plus étrange puisque la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer SOLAS oblige les capitaines à porter assistance aux per-

sonnes en péril quelle que soit la capacité de leur bâtiment. En plus de l'Ocean Viking, quatre autres navires humanitaires d'ONG ont eux aussi été immobilisés pour les mêmes raisons. Elliot Guy déplore: «La situation ne va pas en s'améliorant et c'est de plus en plus dur d'effectuer des sauvetages en Méditerranée. Il faut toujours faire face à de nouveaux problèmes.» L'Ocean Viking a entamé sa mission il y a un an et

porté secours à quelque 2000 rescapés. Depuis le début de ses activités, SOS Méditerranée, avec l'ensemble de sa flotte, est venu en aide à près de 31 800 réfugiés en détresse. ■

La justice financière suisse mise à l'enquête

Greenpeace dépose une plainte officielle auprès des Commissions de gestion du Parlement fédéral contre les autorités de surveillance de la place financière

Jiyana Tassin

Des billets placés sur la bouche, les oreilles et les yeux de trois singes pour symboliser l'absence de diligence des autorités de surveillance des marchés financiers et du gouvernement: Greenpeace a organisé le 15 juillet une action devant le Palais fédéral fustigeant le laxisme de ces acteurs. L'ONG a annoncé à cette occasion avoir porté plainte contre l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP), la Banque natio-

nale suisse (BNS) ainsi que le Conseil fédéral et le Parlement.

UNE TRANSPARENCE IMPOSÉE

La plainte déposée par Greenpeace stipule que les organismes de régulation doivent, dans leur mandat, prendre en considération les questions climatiques, en tenant compte du cadre légal actuel. «Par leurs actions et leurs omissions, la BNS, la CHS PP et la FINMA contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre de la place financière suisse», a déclaré, dans un communiqué de presse, Cordelia Bähr, avocate représentante de Greenpeace Suisse, avant d'ajouter:

«En tant qu'autorités publiques, elles sont tenues de respecter les droits fondamentaux du peuple suisse et d'assurer la transparence.»

Contacté par téléphone, Mathias Schlegel, porte-parole pour Greenpeace Suisse, a renchéri: «La FINMA pourrait imposer des règles contraignantes. La BNS, quant à elle, a le pouvoir sur ses propres investissements. Ces organismes pourraient donc être influents s'ils le voulaient. Mais rien ne se passe. C'est pourquoi, les commissions de gestion doivent les rappeler à l'ordre.»

SOUTIEN DE DEUX TIERS DE LA POPULATION

Selon une enquête menée par l'institut GFS pour le compte de Greenpeace, deux tiers de la population suisse seraient favorables à ce que les acteurs financiers du pays investissent à l'avenir de manière neutre sur le plan climatique. Les 81% des personnes interrogées souhaiteraient également connaître l'influence sur le réchauffement climatique des investissements réalisés avec l'argent de leurs retraites.

Dans ce contexte, Greenpeace a lancé une action collective à travers laquelle la population peut réaffirmer sa demande au Conseil fédéral et au Parlement de prendre les mesures nécessaires pour que les acteurs financiers suisses rendent leurs activités compatibles avec la protection du climat. L'organisation a rappelé que les investissements dans des activités nocives pour le climat sont à l'origine d'émissions de CO₂ représentant 22 fois le total de la Suisse. ■



Des militants de Greenpeace ont mené une action devant le Palais fédéral dénonçant le laxisme des autorités de surveillance des marchés financiers.

LES FEMMES, PLUS ENCLINES À PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

L'environnement est différemment perçu par les hommes et par les femmes, selon une enquête de l'Office fédéral de la statistique. Quelques repères

Sonya Mermoud

La conscience aux questions écologiques a nettement progressé. Voilà ce que révèle en préambule l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans son enquête menée l'an dernier auprès de la population par rapport aux études antérieures réalisées en 2015 et en 2011. Si l'ensemble des personnes interrogées âgées de 15 à 74 ans et choisies de manière aléatoire estime que la qualité de l'environnement a fortement baissé, des différences entre les sexes apparaissent. Notamment sur l'appréciation des nuisances et les comportements à adopter. L'OFSP note aussi des variations entre les indigènes et les résidents de nationalité étrangère. Le milieu de vie, rural ou urbain, et la situation financière des interviewés jouent également un rôle dans les résultats récoltés. Voici quelques conclusions: davantage de femmes considèrent que l'environnement influe sur la qualité de vie et 65% d'entre elles associent la pollution à un problème important contre 56% des hommes. Elles sont aussi plus nombreuses à estimer que les changements en la matière et les technologies présentent des risques. Les centrales nucléaires et les antennes de téléphonie mobile les inquiètent plus que les hommes: respectivement 81% contre 67% et 69% contre 52%. En revanche, les deux sexes se rejoignent sur l'identification des principaux dangers: l'utilisation des pesticides, la perte de la biodiversité et les dérèglements climatiques. Tous deux se disent aussi dérangés par le bruit du trafic et la dégradation de l'atmosphère dans leur environnement immédiat. Corollaire? 79% des hommes et des femmes déclarent avoir fait, l'an dernier, une virée hebdomadaire dans la nature. Il s'agit là plus souvent de citoyens que de personnes vivant à la campagne et davantage de Suisses que de résidents étrangers.

PRODUITS BIO PRISÉS PAR LES FEMMES

En matière de connaissances, près de 60% de la population a affirmé s'informer au moins une fois par semaine sur des sujets environnementaux et plus de la moitié en parler avec l'entourage. A ce propos, les hommes s'estiment être bien, voire très bien renseignés sur les différentes thématiques. Davantage que les femmes. Ces dernières ont par contre tendance à se comporter de manière plus respectueuse de l'environnement que les hommes. Notamment en privilégiant plus fréquemment l'achat de sources lumineuses ou de petits appareils électriques moins gourmands en énergie. Dans le domaine alimentaire, elles donnent aussi plus souvent leur préférence aux produits biologiques. Cette situation concerne toutefois les consommatrices à l'aise financièrement. A ce propos, l'OFSP note que la fréquence d'achat de denrées bio augmente avec le niveau de formation. Des différences entre les sexes apparaissent sur le plan des transports: l'an passé, 60% des hommes ont utilisé chaque jour ou presque une voiture ou un autre type de véhicule à moteur contre 46% des femmes. Ceux qui ont le plus roulé en voiture proviennent de communes rurales. Dans les zones urbaines, les femmes ont toutefois été plus nombreuses à recourir aux transports publics que les usagers masculins. Quant au vélo, précise encore l'OFSP, «il est privilégié par les personnes aisées, mais cette différence en fonction de la situation financière disparaît si l'on analyse séparément les hommes et les femmes». Enfin, les citoyens prennent plus souvent l'avion que les personnes vivant à la campagne. Et les réservations de vols sont plus fréquemment faites par des femmes et des hommes étrangers. ■

GRÈVE DE XPO LOGISTICS: LUTTE PAYANTE

Après presque trois semaines de grève, les employés de XPO Logistics, soutenus par Unia, ont décroché un plan social. Seule une partie des emplois a pu toutefois être maintenue

Sonya Mermoud

«C'est un résultat important. Et pour les travailleurs et pour le mouvement syndical en général.» Secrétaire syndical en charge du dossier XPO Logistics, Umberto Bandiera se félicite de l'issue intervenue après un bras de fer musclé entre le personnel et la direction. Au terme de près de trois semaines de grève, les employés de la multinationale américaine ont en effet obtenu un plan social tenant compte de leur âge, de leur taux d'occupation et de leur ancienneté dans la société. Une petite partie des postes de travail a aussi pu être sauvée. Rappelons que l'entreprise avait, en mai dernier, procédé au licenciement collectif de 31 personnes pour la fin juillet. Cette décision faisait suite à l'annonce des boulangeries Pouly, propriété de Fournil Romand SA et unique client de XPO Logistics à Saigny, de résilier son contrat avec son sous-traitant, chargé des livraisons. En l'absence d'un accord social, les collaborateurs avaient alors entamé, le 29 juin, une grève qualifiée par le syndicaliste d'historique par sa durée et son intensité. Le dialogue avait ensuite repris entre les différents partenaires, sous l'égide du conseiller d'Etat Mauro Poggia, responsable du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé, appelé par Unia à jouer le rôle de médiateur. Plusieurs séances ont ainsi eu lieu dès le 6 juillet jusqu'à la convention trouvée, le 20 juillet dernier. La grève a ainsi été définitivement arrêtée.



Au terme d'une grève historique par sa durée et son intensité, les employés de XPO Logistics toucheront des indemnités de départ liées à leur âge, leur taux d'occupation et leur ancienneté dans l'entreprise.



PARTI DE ZÉRO...

«La lutte a payé. Les revendications d'indemnisation des grévistes ont été entendues, grâce à leur courage, leur solidarité et leur détermination. C'est une victoire d'autant plus remarquable que nous sommes partis de zéro et au regard de la difficile conjoncture actuelle», insiste Umberto Bandiera, qui salue aussi l'implication de parlementaires de gauche venus manifester leur soutien lors des piquets de grève. Le représentant d'Unia n'en demeure pas moins critique face au combat acharné qu'a dû mener le personnel pour par-

venir à cet épilogue. «Au-delà des différends avec XPO Logistics, cette grève a mis en évidence l'impérative nécessité de surveiller la manière dont sont utilisées les RHT (réduction d'horaire de travail, *ndlr*). Cette mesure est importante pour éviter la perte d'emplois, mais certaines entreprises n'utilisent pas l'argent public pour cette finalité et préfèrent réaliser des économies sur les salaires. Nous demandons une réflexion sérieuse sur le système d'attribution des RHT et exigeons des entreprises bénéficiaires qu'elles maintiennent les postes de travail.» Le

collaborateur d'Unia dénonce aussi le fait qu'il aura fallu une longue grève pour décrocher un plan social alors que l'obligation de négocier ne devrait pouvoir être contournée.

AMÉLIORER LA PROTECTION DES SALARIÉS

«Une réforme du Code des obligations en matière de licenciements collectifs s'avère indispensable. Il est urgent d'abaisser le nombre d'employés, fixé actuellement à 250, pour contraindre une entreprise à entrer en matière sur un plan social. Cet article de loi a été introduit en 2014 pour différencier les

PME des grandes sociétés. Il était supposé, selon les autorités, n'engendrer aucun problème mais il constitue une véritable barrière comme on l'a constaté avec le cas d'école de XPO Logistics.» De façon générale, Umberto Bandiera juge la protection des travailleurs insuffisante. «La stratégie industrielle poursuivie par Pouly et son sous-traitant qui, en misant sur ce seul client, a pris un risque énorme, n'a pas porté ses fruits. Mais dans tous les cas, ce n'était pas aux livreurs d'en payer le prix.» ■

Le fonds de soutien aux travailleurs précaires attaqué par l'extrême droite

A Genève, l'UDC et le MCG ont lancé un référendum contre le fonds de soutien de 15 millions de francs voté récemment par les députés en faveur des travailleurs précaires

Manon Todesco

Au bout du lac, l'aide dite d'urgence en faveur des plus précaires n'en porte vraiment plus que le nom. Avalisé non sans peine par les députés fin juin, le fonds de 15 millions de francs visant à indemniser les travailleurs ayant perdu tout ou une partie de leur revenu durant la crise du Covid-19 se retrouve de nouveau mis sur pause. En cause, un référendum lancé à la mi-juillet par l'extrême

droite genevoise, à savoir le MCG et l'UDC. Une question de principe, selon le député UDC André Pfeffer. «On ne peut pas donner des indemnités pour du travail non déclaré», justifie-t-il. Si le référendum aboutit à la mi-septembre, les potentiels bénéficiaires devront donc attendre plusieurs mois que le sujet soit soumis au vote populaire, avec l'éventualité qu'il soit adopté... Pour rappel, l'aide en question, plafonnée à 8000 francs par personne pour deux mois, est destinée aux personnes

passées entre les mailles du filet social, à l'image des intérimaires qui n'ont pas pu bénéficier des RHT, des travailleurs sur appel, des employés domestiques sans papiers, des intermittents du spectacle ou encore des travailleurs du sexe. N'étant pas conditionné au statut légal, ce soutien peut être versé à des personnes sans autorisation de séjour, et c'est là que le bât blesse pour les référendaires.

SYNDICATS OUTRÉS

Pour la Plateforme pour une sortie de crise sans exclusion, à l'origine de ce fonds, et composée de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), de Caritas et du CSP entre autres associations, ce référendum est une honte. «On ne pensait pas que le MCG et l'UDC oseraient tomber si bas, ce référendum est contraire à tout entendement», réagit Davide De Filippo, président de la CGAS.

«Nous sommes outrés par tant d'hypocrisie. Si ces gens n'ont pas de statut légal et sont si précarisés, c'est à cause de leur politique migratoire extrarrestrictive. Cette extrême droite qui dit vouloir lutter contre le travail au noir est la même qui le fabrique de toutes pièces.» Le responsable syndical a bon espoir que le référendum n'aboutira pas: «Je pense qu'ils n'y arriveront pas, car la population sait faire preuve de solidarité quand il le faut.» ■



Distribution en mai dernier de colis alimentaires à Genève. La situation des personnes les plus précarisées par la crise sanitaire n'émeut pas les partis de la droite dure genevoise.

Uber, un employeur qui ne dit toujours pas son nom

La multinationale a modifié les conditions contractuelles de ses chauffeurs, mais en réalité, rien ne change pour eux. Unia exige des autorités qu'elles réagissent

Manon Todesco

Le 1^{er} juillet dernier, tous les chauffeurs de la plateforme Uber en Suisse ont reçu un nouveau contrat général de prestations, dont Unia a pu prendre connaissance. «Ce dernier promet davantage de libertés et d'indépendance sur le papier, mais après analyse de ces nouvelles conditions par nos juristes, dans les faits, rien ne change, dénonce Umberto Bandiera, en charge du dossier en Romandie pour Unia. Le modèle d'affaires et l'organisation du travail restent pour l'essentiel identiques. On retrouve toujours ces liens de subordination maquillés en fausse indépendance.» La seule amélioration du point de vue des employés est que le for juridique en Suisse est explicitement prévu. «Tout le monde sait que nous sommes des employés mais personne ne fait rien, ce n'est pas acceptable, dénonce Igor (prénom d'emprunt), chauffeur Uber et membre d'Unia. Les nouveaux contrats n'ont strictement rien changé pour nous. Nous continuons à travailler en tant que chauffeurs pour un salaire horaire de 10 francs.»

600 MILLIONS DE MANQUE À GAGNER

Depuis son installation en Suisse en 2013, Uber a été épinglé à plusieurs reprises, et les jugements sont sans équivoque: les chauffeurs Uber sont

des employés, et ont donc droit à un salaire, au remboursement de leurs frais, aux congés payés et aux cotisations aux assurances sociales. «Au lieu d'accepter ses obligations, Uber et ses avocats mènent des procédures judiciaires qui durent des années tandis que le personnel et les assurances sociales attendent leur argent», s'indigne le syndicaliste, qui rappelle que, selon les calculs d'Unia, le groupe américain doit plus de 500 millions de francs à ses conducteurs et plus de 100 millions de francs aux assurances sociales.

LES AUTORITÉS DOIVENT AGIR

Pour le syndicat, il est urgent que les autorités mettent fin au jeu du chat et de la souris avec Uber et que les chauffeurs bénéficient enfin des mêmes droits que les autres. «Cette inertie des autorités a trop duré, réagit Umberto Bandiera. Il est urgent qu'elles rétablissent l'Etat de droit.» Le syndicat appelle la Confédération à convoquer sans attendre une table ronde des partenaires sociaux visant à trouver des solutions. A l'heure où Uber annonce s'implanter dans de nouveaux cantons et de nouvelles villes, à l'image de Fribourg, Yverdon et Sion, Unia les invite aussi à agir: «Ils doivent veiller à ce qu'Uber, en tant qu'employeur, respecte la loi sur le travail et ils doivent mettre fin aux violations systématiques sur lesquelles repose le modèle Uber.» ■

Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

En ce mois de juin, Jean-Pierre Masclat additionne les anniversaires. Vingt-cinq ans des Cartons du cœur d'Yverdon, 15 ans des Jardins du cœur dont il est président depuis 10 ans et 40 ans de l'émission *Monsieur Jardinier* à la RTS dans laquelle il collabore régulièrement depuis 25 ans. Au milieu de bâtiments industriels, il nous fait la visite de l'ancienne friche, devenue terre d'abondance et havre de paix, mise à la disposition de l'association des Cartons et Jardins du cœur par la commune d'Yverdon. «Ce sont des jardins, plutôt qu'un seul, car chaque partie a un rôle», précise son créateur. Dernière en date, la place à palabres. Au milieu, un jeune tilleul trône. «Dans dix ans, ce sera un bel arbre, assure Jean-Pierre Masclat. Ici, on voit à long terme et avec l'objectif de pérenniser ce lieu toujours en évolution.» Car si une distribution de nourriture est prévue trois fois pas semaine dans la baraque qui jouxte le jardin, cet espace est surtout un lieu de rencontres humaines, végétales et faunistiques dont les racines puisent dans la richesse de la biodiversité à tous les niveaux. Ruches, étang, potager, place de pique-nique, arbres fruitiers hautes tiges pour accueillir les oiseaux, murs en pierres sèches pour les lézards, jeux pour les enfants...

Récupérations d'eau de pluie et d'énergie solaire ont aussi été installées. «Ce lieu est une perle de la nature au milieu de l'urbanisme, avec son volume de chlorophylle, son biotope, ses abeilles...» résume le protecteur de ce microcosme, en contemplant ses rosiers. L'horticulteur de métier ajoute: «Là où je passe, je plante des roses. C'est la reine des fleurs. J'aime aussi le mariage entre la nature sauvage et la création paysagère.»

EN ÉQUILIBRE

Dans la mare, de multiples grenouilles se dorment sur les nénuphars, une couleuvre apparaît furtivement avant de plonger dans les profondeurs, pendant que deux chercheuses de l'HEPIA (Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève) font des prélèvements d'eau dans le cadre d'une étude sur les étangs urbains. «C'est un bel exemple. L'eau est claire, la biodiversité forte, avec même des tritons. Ceux-ci étant fragiles, cela prouve que les conditions sont très bonnes, malgré les rails juste au-dessus», résume Eliane Demierre, laborantine en écologie. Si certaines plantes d'eau ont été mises en place par la main de l'homme, la faune s'est constituée d'elle-même. «Tout est arrivé naturellement. Nous avons eu jusqu'à 11 espèces de libellules, dont une en voie de disparition», explique Jean-Pierre Masclat. Un peu plus loin, le potager bio - nourri uniquement du compost et du lombricompost réalisés sur le lieu même - abrite une dizaine de variétés de to-



Devant les ruches, Jean-Pierre Masclat parle avec sincérité et sans tabou: «J'ai vécu la dépression, l'aide sociale et l'AI. La précarité, je connais. Et cela m'aide à comprendre ce que vivent ceux qui viennent ici.»

UN MICROCOSME DE BIODIVERSITÉ

L'association des Cartons et Jardins du cœur à Yverdon offre de la nourriture au corps et à l'âme. Elle favorise les échanges dans un potager aux multiples facettes. Visite avec son président Jean-Pierre Masclat

mates, des choux et des oignons parmi beaucoup d'autres légumes. S'y ajoutent des herbes aromatiques et des plantes médicinales. A côté des poiriers, des vignes, des pommiers et des pruniers, des chèvres bêlent comme pour attirer l'attention de Jean-Pierre Masclat qui précise: «Elles sont là pour les enfants des centres aérés. Et bientôt pour les classes que nous allons accueillir.»

LE COVID-19 EST PASSÉ PAR LÀ

A 71 ans, le responsable des Jardins du cœur a de la suite dans les idées et un parcours de vie aussi ardu que la majorité des personnes et des bénévoles qui fréquentent les lieux. Bénéficiaires de l'assurance invalidité ou de l'aide sociale, gens en réinsertion, immigrés aux statuts divers ou encore personnes à la

retraite sont accueillis sans distinction. Mais la pandémie a clairement refroidi la convivialité. «Nous avons dû fermer pendant six semaines, durant lesquelles je me suis confiné ici dans notre baraque militaire réaménagée. Je pouvais ainsi m'occuper du potager et éviter que cela ne devienne une forêt vierge, souligne le président. Puis nous avons mis en place la distribution de nourriture, avec le souci de protéger nos bénévoles pour la plupart vulnérables. L'accueil des mercredis n'a pas repris pour l'instant. Généralement, nous mangeons ensemble et jardinons... Cela permet la rencontre et, pour les migrants, de parler le français.» Le plus grand regret de Jean-Pierre Masclat reste l'annulation de la grande fête prévue mi-juin pour célébrer respectivement les 25 et 15 ans des Cartons et Jardins du cœur.

DES BÉNÉVOLES FIDÈLES

A l'intérieur de la maisonnette, l'unique employée (à temps partiel) de l'association organise la répartition de la nourriture dans les sacs avec quatre fidèles bénévoles. Des réserves de boîtes de conserve, de lait, de riz et de pâtes remplissent les étagères, auxquelles s'ajoutent les invendus des magasins amenés en camionnette par la fondation Table Suisse. «On doit trier ce qui est bon», indiquent les travailleuses. «Nous sommes tout en bout de chaîne. Heureusement que nous récupérons, sinon tout serait jeté. Quel gaspillage! souligne Florent Bourquin, volontaire depuis plusieurs années, à raison d'une demi-journée par semaine. J'aime me rendre utile, aider les gens qui sont dans le besoin.» Jean-Pierre

Masclat remarque: «Nous sommes une trentaine de bénévoles. Beaucoup vivent eux-mêmes la précarité et pourtant aimeraient aider encore davantage. Nous devons leur mettre des limites. Ces derniers temps, beaucoup de personnes proposent leur aide, mais peu d'entre elles peuvent être aussi disponibles que nous le demandons.» Les Cartons et Jardins du cœur travaillent aussi en réseau avec d'autres associations, dont Appartenances et le Graap.

DEMANDES EN HAUSSE

Si au début des Jardins, les légumes étaient ajoutés aux cartons, le potager a aujourd'hui surtout une valeur pédagogique. «Depuis que Table Suisse nous livre, nous avons bien assez de fruits et de légumes. De surcroît, nos récoltes sont limitées, alors que le nombre de demandes d'aide augmente chaque année. C'est encore plus marquant depuis trois ans, avec davantage de working-poor et de familles monoparentales, en plus de celles à l'aide sociale», indique Jean-Pierre Masclat.

L'association ne veut ni se substituer à l'Etat ni être dans l'assistanat. «Nous nous positionnons en dehors du filet social officiel. C'est pourquoi les familles peuvent faire appel aux Cartons du cœur, en temps normal, au maximum trois fois par année, souligne le président. Actuellement, elles ont le droit de venir une fois par semaine, grâce aux dons supplémentaires reçus en cette période particulière. Nous pourrions tenir ce rythme tout l'été. Ensuite, nous devrions reprendre nos habitudes.»

Annuellement, l'association aide 900 foyers dans la région d'Yverdon et 150 à Sainte-Croix. Et en ce moment, quelque 200 familles viennent chercher un sac chaque semaine. «La crise nous a donné une visibilité énorme, chez les donateurs, et chez les précaires aussi, observe Jean-Pierre Masclat, qui a mis un point d'honneur à ne jamais juger. Quand on me parle des tricheurs, ou qu'on pointe du doigt le fait qu'un tel vient avec une Mercedes - pour prendre un exemple un peu extrême -, je dis toujours qu'on ne sait pas si la voiture est payée ou pas. Comme nous demandons une carte d'identité ou, en ce moment, les noms des personnes, cela évite beaucoup d'abus.» L'homme au grand cœur pourrait encore parler des heures de la pauvreté, de l'aide sociale ou de l'assurance invalidité, qu'il a vécues lui-même. Mais il est temps pour lui d'aller arroser les légumes sous la serre. Devant la baraque, une file de gens s'est formée. Les bénévoles sont à pied d'œuvre pour distribuer les sacs de nourriture bien remplis. Peu de mots sont échangés. Un bonjour. Un merci. Chacun porte son histoire, sa précarité plus ou moins grande, plus ou moins longue... Les enfants, eux, courent dans le jardin. ■

cartonsducoeur-yverdon.ch



Le jardin social a plusieurs facettes. Dernière en date, la place de rencontres avec l'arbre à palabres... qui deviendra grand.



L'étang jouxte les rails. Et pourtant, la faune est arrivée d'elle-même. Dont de nombreuses grenouilles, libellules et des tritons.



En ce lundi 29 juin, les sacs sont remplis équitablement avant d'être distribués à une soixante de personnes.



Les bénévoles trient la nourriture amenée par la fondation Table Suisse (qui récupère les denrées invendues chez les grands distributeurs). S'ajoutent les réserves achetées par l'association des Cartons et Jardins du cœur. Les légumes du potager ne peuvent plus faire face à la demande en augmentation constante.